



Évaluation des bacheliers

Instituteur primaire

Calendrier et plan de suivi des recommandations du comité des experts

Commentaire général

Contexte

Le rapport d'évaluation interne a été rédigé par une Commission (CEI) constituée de membres issus des 4 implantations de la HELHa proposant le cursus primaire.

La HELHa est constituée de la fusion, au 15 septembre 2009, de 3 Hautes Écoles : la HECE (Haute École Charleroi Europe), la HELHO (Haute École Libre du Hainaut Occidental) et la HERB (Haute École Roi Baudouin). La formation de Bachelier Instituteur Primaire est, par conséquent, organisée sur 4 sites : Braine-le-Comte, Gosselies, Leuze-en-Hainaut et Mons.

Le rapport d'évaluation interne fait référence aux années 2011 – 2012.

Stratégie relative à l'élaboration et à la réalisation du plan de suivi

La rédaction du rapport d'évaluation interne a permis à la catégorie, et plus particulièrement aux 4 départements organisant la formation d'instituteur primaire, de prendre conscience de l'intérêt d'un fonctionnement en commun.

Alors que ces quatre départements coexistaient plus ou moins pacifiquement (avec toutefois de vieux réflexes de concurrence), la démarche qualité est venue à point nommé plonger les équipes dans une dynamique de partage et de collaboration. D'abord méfiantes, les équipes et leurs représentants au sein de la CEI ont rapidement trouvé leur rythme de croisière et, grâce à l'encadrement très structurant de la Cellule Qualité de la HE et au travail de la coordination qualité désignée à l'échelle de la catégorie, ont réussi à faire de cette démarche une réelle opportunité de partage de pratiques et de collaboration. C'est dans cet esprit que nous poursuivons la démarche et nous lançons dans la réalisation du plan de suivi.

Le pli du partage et de la collaboration est à ce point pris qu'il n'a pas fallu réfléchir longtemps à une stratégie d'élaboration. Les équipes se sont spontanément remises en réflexion et les membres de la CEI, comme ils l'avaient fait au moment de la rédaction du REI, ont joué le rôle de relais et de catalyseur de ces réflexions.

Ceci a permis de rapidement se mettre d'accord sur les quatre axes prioritaires ci-dessous, en tenant compte du contexte (voir point suivant) et en profitant d'une dynamique de mobilisation et de réflexion plus générale induite par ce contexte.

Évolution du paysage de l'enseignement supérieur

Comme l'ensemble de l'enseignement supérieur, la HELHa s'est trouvée confrontée au décret « Marcourt » qui restructure le paysage de l'enseignement supérieur, mais qui réorganise également en profondeur notre programme et notre manière de fonctionner. Les départements concernés ici, et plus largement, l'ensemble de la catégorie pédagogique, se sont trouvés bien entendu engagés dans cette réforme.

L'an dernier, la catégorie pédagogique a élaboré le programme du bloc 1. Une mise à plat réfléchie de notre formation a été lancée cette année académique, devant déboucher sur la construction d'une nouvelle cohérence de l'ensemble du programme. Plusieurs réunions de travail ont déjà eu lieu depuis septembre 2014, réunissant tantôt l'ensemble des membres du personnel de la catégorie, tantôt les sections ou les départements selon des modalités variées.

Le présent plan de suivi coïncide, ne fût-ce que temporellement, avec cette démarche. Aussi, est-ce tout naturellement que notre premier axe se concentre sur ce travail de réflexion, de conception et d'implémentation.

Pour ce qui est du volet « paysage » de ce décret, on retrouvera cette préoccupation en filigrane dans l'axe « partenariat ». La catégorie est prête à s'investir dans les nouvelles structures de collaboration et de partage au fur et à mesure de leur mise en place.

Les priorités retenues pour les actions de renforcement et d'amélioration

Afin de renforcer les points forts reconnus, tout en répondant aux recommandations formulées par le Comité des Experts et en intégrant les contraintes et opportunités contextuelles, notamment celles du décret « Marcourt », l'ensemble de la section normale primaire a décidé d'accorder toute son attention aux axes et aux points d'amélioration développés ci-après.

La première priorité sera donc « l'approche programme ». Outre la constitution des UE des blocs 2 et 3 et le volet « communication », les actions porteront aussi sur l'évaluation, l'intégration et l'harmonisation que nous nous efforcerons de travailler dans ce nouveau cursus.

La deuxième priorité traite des partenariats à deux niveaux : les partenariats avec les institutions qui accueillent nos étudiants et les partenariats avec les institutions d'enseignement supérieur. Le premier niveau est à lire non seulement dans une perspective d'amélioration et d'harmonisation de nos pratiques de stage, mais aussi comme une volonté de renforcer notre offre de service à la collectivité dans l'esprit des missions de l'enseignement supérieur. Ce point est également présent dans les axes stratégiques de la HELHa. Le deuxième niveau, ainsi qu'expliqué plus haut, sera à considérer dans la perspective du décret paysage et nous amènera progressivement à travailler avec de nouveaux partenaires de proximité. Les premiers contacts en la matière sont d'ores et déjà encourageants.

Les troisième et quatrième priorités nous amèneront à nous tourner d'abord vers nos étudiants et à favoriser leur participation effective, à veiller à travailler leurs besoins spécifiques et à réguler leur charge de travail. Nous nous préoccupons aussi des enseignants de la section, particulièrement sollicités en cette période mouvante. Ces deux priorités coïncident également avec les priorités que s'est données la Haute École dans son plan stratégique.

En résumé :

Axe 1. Approche programme

Construire les Unités d'Enseignement (UE) et assurer la triple concordance au sein de ces UE.

Axe 2. Partenariat

Développer et/ou renforcer les partenariats en lien avec les lieux de stage, le service à la collectivité dont la formation continuée et la recherche.

Axe 3. Étudiants

Développer des actions centrées sur les besoins et les particularités des étudiants.

3.1. Participation des étudiants et communication

3.2. Besoins particuliers

3.3. Charge de travail

Axe 4. Gestion des ressources humaines

Veiller au bien-être des membres du personnel.

Ces axes, leurs thèmes et certaines actions déjà entreprises, à développer ou à mettre en œuvre sont repris dans les tableaux suivants :

Liste des abréviations et des acronymes :

AA	Acquis d'Apprentissage
AIPU	Association Internationale de Pédagogie Universitaire
B	Bloc/Baccalauréat
CE	Conseil d'Entreprise
CEI	Commission d'Évaluation Interne
CESP	Centre d'Études Supérieures Pédagogiques du Hainaut
CPPT	Comité de Prévention et de Protection au Travail
ECTS	European Credits Transfer System (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits)
FoCEF	Formation Continuée des Enseignants du Fondamental
GPI	Groupe de Production Intermédiaire
GREFFE	Groupe de Recherche et d'Échange pour Formateurs en Formation d'Enseignants
IFC	Institut de Formation Continuée
MA	Maître-Assistant
MFP	Maître de Formation Pratique
REI	Rapport d'Évaluation Interne
RFS	Rapport Final de Synthèse
SAR	Service d'Aide à la Réussite
TFE	Travail de Fin d'Étude
UE	Unité d'Enseignement



Calendrier et plan de suivi des recommandations des experts

AXE 1. APPROCHE PROGRAMME							
Construire les Unités d'Enseignement (UE) et assurer la triple concordance au sein de ces UE							
	Recommandations /Forces	Description des actions	Degré de priorité */**/**	Responsable(s)	Degré de réalisation/ Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
1.	« Dès le début de la formation, faire prendre conscience aux étudiants des compétences professionnelles à construire : c'est la condition de l'autonomie. » (RFS, chapitre 2, §3, p.6)	<p>CONSTRUCTION D'UN PROFIL DE SORTANT</p> <p>A. Déterminer le profil de sortie attendu en B3 ainsi que les noyaux de compétences.</p> <p>RENDRE VISIBLE LE NOUVEAU RÉFÉRENTIEL ET INFORMER LES ÉTUDIANTS</p> <p>B. Intégrer le nouveau référentiel de compétences dans les documents officiels reçus par les étudiants (programme d'études, fiches ECTS, syllabus, carnet de stage).</p> <p>C. Informer les étudiants des compétences travaillées au sein de chaque UE, de chaque cours.</p> <p>UTILISER LE RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES ET AMENER LES ÉTUDIANTS À SE L'APPROPRIER</p> <p>D. Evaluer les étudiants sur base des compétences à atteindre tout au long des 3 années (UE, stages et TFE)</p>	<p>***</p> <p>**</p> <p>***</p> <p>**</p> <p>**</p>	<p>A. Collège de directions du pédagogique</p> <p>B. Coordinateurs de section</p> <p>C. Enseignants</p> <p>D. Enseignants</p>	<p>A. en cours</p> <p>B. 2015 – 2016</p> <p>C. en cours</p> <p>D.1. 2015 – 2016</p> <p>D.2. 2015 – 2016</p>	<p>A. Profil de sortie structuré en noyaux de compétences (UE B3).</p> <p>B.et C. Compétences présentes dans divers documents.</p> <p>D.1. Action pédagogique et évaluation construites à partir des 7 compétences.</p> <p>D.2. Autoévaluation des étudiants sur le référentiel de compétences et choix des défis personnels de progression.</p>	
2.	« Enrichir les modalités	CLARIFIER LA PROGRESSIVITÉ DES CRITÈRES D'ÉVALUATION ET LEUR PROGRESSION SUR LES 3 ANNÉES					

	<p><i>d'évaluation pour renforcer ses dimensions formative et intégrative. »</i> (RFS, chapitre 2, §4, p.8)</p>	<p>A. Restructurer les critères d'évaluation autour d'une progression vers le profil sortant.</p> <p>ENCOURAGER L'INTERDISCIPLINARITÉ AU TRAVERS D'ÉVALUATIONS INTÉGRATIVES</p> <p>B. Encourager les collaborations entre disciplines et renforcer les épreuves intégrées.</p> <p>C. Construire des situations d'évaluations intégratives liées aux AA de certaines UE, pour les B1, 2 et 3, en lien avec les compétences.</p>	<p>**</p> <p>**</p> <p>**</p> <p>*</p> <p>*</p>	<p>A. Coordinateurs de section</p> <p>B. Collège de directions du pédagogique</p> <p>C. Enseignants</p>	<p>A.1. 2015 – 2016</p> <p>A.2. 2015 – 2016</p> <p>B.1. 2015 – 2016</p> <p>B.2. 2016 – 2017</p> <p>C. 2017 – 2018</p>	<p>A.1. Planification de la maîtrise progressive des critères d'évaluation sur les 3 années.</p> <p>A.2. Vision interdisciplinaire moins morcelée de la grille des cours (UE).</p> <p>B.1. Organisation d'activités interdisciplinaires.</p> <p>B.2. Epreuves intégrées plus fréquentes.</p> <p>C. Construction et description sur les fiches ECTS des modalités d'évaluation intégrative de certaines UE.</p>	
3.	<p><i>« Poursuivre les travaux de groupes de travail (GPI) Stages et TFE en veillant à leur uniformisation et, le cas échéant, au ciblage des exigences et à l'allègement des procédures. »</i> (RFS, chapitre 2, §6, p.9)</p>	<p>POUR SUIVRE LES GROUPES DE RÉFLEXION en vue de :</p> <p>A. construire des dispositifs pédagogiques et d'évaluation harmonisés autour des stages et TFE ;</p> <p>B. alléger les procédures administratives et d'accompagnement des TFE et des stages.</p>	<p>**</p> <p>*</p> <p>**</p>	<p>A. Collège de directions du pédagogique Coordinateurs de section</p> <p>B. Collège de directions du pédagogique Coordinateurs</p>	<p>A.1. 2015 – 2016</p> <p>A.2. 2016 – 2017</p> <p>B. 2015 – 2016</p>	<p>A.1. Réunion de travail autour des UE liées aux TFE et aux stages.</p> <p>A.2. Fiches descriptives des UE stages des 3 années et de l'UE TFE (harmonisation du dispositif pédagogique et des grilles critériées).</p> <p>B. Restructuration des UE comportant les stages et les TFE en y intégrant des activités d'apprentissage.</p>	

				de section		d'accompagnement et de soutien.	
4.	« Préserver la dynamique engagée en impliquant les participants des groupes de travail dans l'analyse du rapport d'expertise AEQES et l'établissement du plan d'actions. » (RFS, chapitre 1, §7, p.5)	<p>POURSUIVRE LES RÉFLEXIONS EN CEI POUR LE PLAN DE SUIVI</p> <p>A. Écrire le plan de suivi en CEI (groupe de rédaction inter-implantations).</p> <p>CONTINUER À IMPLIQUER LES ÉTUDIANTS</p> <p>B. Poursuivre la communication et l'échange avec les étudiants : vecteurs importants de dynamisme, de « fraîcheur » et d'amélioration dans le processus qualité.</p> <p>PARTAGER LES BONNES PRATIQUES</p> <p>C. Étendre à l'ensemble des implantations le partage des outils.</p>	<p>***</p> <p>***</p> <p>**</p> <p>**</p>	<p>A. CEI Coordonnatrice qualité Cellule qualité Collège de directions du pédagogique Directeur de catégorie</p> <p>B. Coordinateurs de section</p> <p>C. Collège de directions du pédagogique</p>	<p>A. en cours</p> <p>B.1. en cours</p> <p>B.2. 2015 – 2016</p> <p>C. 2015 – 2016</p>	<p>A. Plan de suivi écrit en CEI (inter-implantations).</p> <p>B.1. Présentation du plan de suivi dans les conseils de département.</p> <p>B.2. Organisation de focus groupes d'étudiants sur la réalisation du plan de suivi.</p> <p>C. Création d'une plateforme d'échange de bonnes pratiques.</p>	
5.	« Inscrire dans la formation générale des instituteurs, en tant que modalité de formation et contenu, la prise en charge des enfants à besoins spécifiques dans le	<p>FORMER LES ENSEIGNANTS</p> <p>A. Sensibiliser les enseignants à la problématique et proposer une formation pour les MA et MFP sur l'apprentissage des enfants à besoins spécifiques.</p> <p>RÉFLÉCHIR AU PROFIL DE FORMATION</p> <p>B. Clarifier les éléments de chaque module et cours liés aux troubles de l'apprentissage, à la gestion des différences pour en assurer la cohérence</p>	<p>***</p> <p>*</p>	<p>A. Directeur de catégorie</p> <p>B. Coordinateurs de section</p>	<p>A. 2015 – 2016</p> <p>B. 2016 – 2017</p>	<p>A. Séance de sensibilisation et de formation.</p> <p>B. Modelage des UE pour intégrer cette dimension et redéfinition de la place de la différenciation (dans les stages, par exemple).</p>	

	<p>cadre de l'intégration scolaire : différenciation, travail en binôme dans les classes, approche des différents troubles de l'apprentissage, études de cas, connaissance des partenaires de l'école, etc. » (RFS, chapitre 3, §1, p.11)</p>	<p>et en synthétiser le contenu.</p> <p>SENSIBILISER ET FORMER LES ÉTUDIANTS</p> <p>C. Créer des dispositifs de sensibilisation centrés sur les différences tout au long du cursus et intégrer aux UE des modules de formation sur les troubles de l'apprentissage.</p> <p>AMENER LES ÉTUDIANTS À AGIR</p> <p>D. Harmoniser les stages dans l'enseignement spécialisé et favoriser la participation des étudiants à des stages actifs.</p> <p>E. Développer des AA spécifiques à la différenciation.</p>	<p>**</p> <p>*</p> <p>*</p>	<p>C. Coordinateurs de section</p> <p>D. Collège de directions du pédagogique</p> <p>E. Coordinateurs de section</p>	<p>C. 2016 – 2017</p> <p>D. 2016 – 2017</p> <p>E. 2016 – 2017</p>	<p>C. Rencontre des étudiants avec différents professionnels spécialisés dans l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques.</p> <p>D. Stage actif harmonisé dans l'enseignement spécialisé.</p> <p>E. Items spécifiques à la différenciation dans les grilles d'évaluation.</p>	
--	--	---	-----------------------------	---	--	--	--

AXE 2. PARTENARIAT							
Développer et/ou renforcer les partenariats en lien avec les lieux de stage, le service à la collectivité dont la formation continuée et la recherche							
	Recommandations /Forces	Description des actions	Degré de priorité */**/**	Responsable(s)	Degré de réalisation/ Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
1.	« Définir une politique de travail en partenariat, en cohérence avec les thématiques d'amélioration choisies, pour éviter la dispersion des énergies. » (RFS, chapitre 1, §3, p.5)	<p>CENTRALISER LES ACCORDS ET LES PROJETS</p> <p>A. Centraliser et mettre à jour les accords de collaboration avec les écoles de stage partenaires des 4 implantations y compris les projets stages à l'étranger pour faciliter la mobilité des étudiants au sein de la HELHa.</p> <p>RENFORCER LE PARTENARIAT AVEC LES ÉCOLES DE STAGE</p> <p>B. Amplifier le dialogue avec les directions des écoles de stage au niveau de la catégorie et les informer des changements dans la formation (décret paysage...)</p> <p>RENFORCER LA COLLABORATION AVEC LES MAÎTRES DE STAGE</p> <p>C. Organiser des rencontres avec les maîtres de stage afin de les informer (organisation de la formation en UE, nouveau référentiel de compétences, documents de stage, exigences des stages...), de renforcer le partenariat (collaboration, objectifs des stages, adéquation des modalités d'évaluation avec la réalité du terrain...) et de leur proposer des thématiques de réflexion (formation).</p> <p>PARTAGER L'EXPERTISE DE LA HAUTE ÉCOLE avec les écoles partenaires</p> <p>D. Proposer des dispositifs de formation.</p>	<p>**</p> <p>***</p> <p>***</p> <p>***</p> <p>**</p> <p>***</p>	<p>A. Collège de directions du pédagogique</p> <p>B. Directeur de catégorie</p> <p>C.1. Coordinateurs de section</p> <p>C.2. Collège de directions du pédagogique Directeur de catégorie</p> <p>D.1. Enseignants</p>	<p>A.1. 2015 – 2106</p> <p>A.2. 2015 – 2106</p> <p>B.1. 23.09.2014 (à poursuivre)</p> <p>B.2. 2014 – 2015</p> <p>C.1. en cours</p> <p>C.2. 2015 – 2016</p> <p>D.1. en cours</p>	<p>A.1. Banque de données commune des accords de collaboration.</p> <p>A.2. Tableau reprenant tous les stages à l'étranger.</p> <p>B.1. Communication à la réunion de rentrée de directeurs du primaire et du secondaire du Hainaut.</p> <p>B.2. Participation aux organes fédérateurs des directions et des écoles.</p> <p>C.1. Journée de rencontre des maîtres de stage.</p> <p>C.2. Renforcement des collaborations dans une logique de partenariat (harmonisation et renforcement des jurys externes et de l'ouverture au terrain).</p> <p>D.1. Poursuite de la formation</p>	

Text

			**	D.2. Directeur de catégorie	D.2. 2015 – 2016	professionnelles. D.2. Développement d'une formation sur l'accompagnement des débutants.	
			**	D.3. Directeur de catégorie	D.3. 2015 – 2016	D.3. Réactivation des collaborations avec la FoCEF.	
2.	« L'axe de travail sur la poursuite et le renforcement de la richesse des partenariats constitue une opportunité de renforcer le développement professionnel des formateurs (recherche, services à la collectivité, mobilité...) et la valorisation de leur engagement. » (RFS, chapitre 5, §3, p.13)	<p>DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE RECHERCHE ET DE FORMATION CONTINUE AU SEIN DE LA CATÉGORIE PÉDAGOGIQUE</p> <p>A. Créer et définir une mission de responsables pour la recherche et pour la formation continuée au sein de la catégorie pédagogique.</p> <p>B. Installer un centre de recherche.</p> <p>C. Structurer et partager, à l'échelle de la catégorie, les projets de formations et de recherches mis en place.</p> <p>DÉVELOPPER LA MOBILITÉ</p> <p>D. Favoriser la participation du personnel à des projets de recherche et à des colloques internationaux.</p> <p>PARTAGER LES EXPÉRIENCES, LES RECHERCHES ET LES PUBLICATIONS</p> <p>E. Proposer une information au sujet du référentiel métier créé par les HE du</p>	***	A. Directeur de catégorie	A. 15.09.2014	A. Nouvelles fonctions de « responsable de recherche » et de « responsable de la formation continuée ».	
			**	B. Directeur de catégorie	B. 2015 – 2016	B. Création d'un centre de recherche et de formation continuée au niveau de la catégorie.	
			**	C. Directeur de catégorie Collège de directions du pédagogique	C. 2015 – 2016	C. Développement d'un outil de communication et de partage.	
			***	D. Directeur de catégorie	D.1. 2014 – 2015	D.1. Large diffusion des appels à communication et recherche.	
			***		D.2. 2014 – 2015	D.2. Participation des membres de l'équipe pédagogique à des recherches, des colloques internationaux.	
			***	E. Directeur de catégorie	E. 11.09.2014	E. Séance d'information au sujet du référentiel métier.	

		<p>réseau libre, aux collègues et aux partenaires de la formation.</p> <p>F. Proposer des temps de partage/ de communication aux équipes autour des colloques auxquels les enseignants ont participé (moments relais).</p> <p>G. Inviter des chercheurs en sciences de l'éducation à l'occasion de journées pédagogiques et/ou de réflexions.</p> <p>H. Susciter la participation des MA aux colloques en vue de permettre aux formateurs de nourrir leurs réflexions, leurs pratiques.</p> <p>DÉVELOPPER DES PARTENARIATS AVEC LES STRUCTURES</p> <p>I. Développer des partenariats avec les institutions partenaires et les structures de collaboration autour de la recherche et de la formation continuée (par exemples : GREFFE, FoCEF, AIPU, CESP, IFC...).</p>	<p>**</p> <p>**</p> <p>***</p> <p>***</p>	<p>F. Directeur de catégorie</p> <p>G. Directeur de catégorie</p> <p>H. Directeur de catégorie</p> <p>I. Directeur de catégorie</p>	<p>F. 2015 – 2016</p> <p>G. 2015 – 2016</p> <p>H. 2014 – 2015</p> <p>I. 2014 – 2015</p>	<p>F. Développement d'un outil de partage.</p> <p>G. Développement du « praticien réflexif » et répercussion dans les pratiques des formateurs.</p> <p>H. Augmentation du « rayonnement » des acteurs de la formation initiale dans des manifestations à caractère scientifique.</p> <p>I. Développement et structuration des partenariats avec l'enseignement supérieur (y compris les nouvelles structures des Pôles).</p>	
--	--	--	---	---	---	--	--

AXE 3. ÉTUDIANTS

Développer des actions centrées sur les besoins et les particularités des étudiants

3.1. Participation des étudiants et communication

	Recommandations /Forces	Description des actions	Degré de priorité */**/**	Responsable(s)	Degré de réalisation/ Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
1.	« Mettre en œuvre les actions relatives au processus des élections et au soutien des étudiants élus en se donnant des priorités et des échéances. » (RFS, chapitre 1, §8, p.4)	<p>FACILITER LA PARTICIPATION DES ÉTUDIANTS <i>(dans les implantations)</i></p> <p>A. Organiser les réunions, de préférence, en dehors des périodes « critiques » pour les étudiants.</p> <p>B. Envoyer les convocations directement à l'adresse mail des étudiants.</p> <p>C. Inviter les délégués des B1, B2, B3 aux réunions de département et/ou de section.</p> <p>VALORISER LA PARTICIPATION DES ÉTUDIANTS <i>(au sein de la section Normale Primaire)</i></p> <p>D. Soutenir l'implication des étudiants élus dans les différents organes de la HELHa par l'octroi d'ECTS.</p> <p>SOUTENIR LE PROCESSUS D'ÉLECTION</p> <p>E. Fixer un calendrier électoral tenant compte des disponibilités des étudiants.</p>	<p>***</p> <p>***</p> <p>***</p> <p>***</p> <p>**</p> <p>***</p>	<p>A. Coordinateurs de section</p> <p>B. Directeur de catégorie Coordinateurs de section</p> <p>C. Coordinateurs de section</p> <p>D. Collège de directions du pédagogique</p> <p>E. Coordinateurs de section</p>	<p>A. 2014 – 2015</p> <p>A., B. et C. 2014 – 2015</p> <p>B. 2014 – 2015</p> <p>C. 2014 – 2015</p> <p>D. 2015 – 2016</p> <p>E. 2014 - 2015</p>	<p>A. Calendrier des réunions adapté aux horaires des étudiants</p> <p>A., B. et C. Augmentation de la participation et de la présence des étudiants aux différents conseils.</p> <p>D. Opérationnalisation des décisions Haute École.</p> <p>E. Calendrier électoral adapté aux horaires des étudiants en vue d'une participation maximale des étudiants au suffrage.</p>	

2.	« <i>Systématiser le feedback de l'institution vers les étudiants et favoriser les feedbacks entre étudiants.</i> » (RFS, chapitre 1, §1, p.5)	AMÉLIORER LES VECTEURS DE COMMUNICATION A. Encourager l'utilisation de la plateforme pour y créer un espace d'échange d'informations des différents conseils.	**	A. Collège de directions du pédagogique Coordinateurs de section	A. 2015 - 2016	A. Espace créé alimenté par les informations des différents conseils.	
----	---	--	----	--	-----------------------	--	--

3.2. Besoins particuliers

	Recommandations /Forces	Description des actions	Degré de priorité */**/**	Responsable(s)	Degré de réalisation/ Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
1.	« <i>Poursuivre et faciliter le partage et la co-construction des pratiques pédagogiques en cohérence avec les thématiques d'amélioration choisies, pour éviter la dispersion des énergies. Les questions de « l'accrochage » et de la réussite en BA1 apparaissent être une priorité.</i> » (RFS, chapitre 2, §5, p.7)	DIVERSIFIER L'INFORMATION RELATIVE AU CURSUS AVANT L'INSCRIPTION DE L'ÉTUDIANT A. Favoriser l'information concernant le cursus proposé par la section aux futurs étudiants et notamment grâce à la journée « cours ouverts ». VEILLER À L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS B. Favoriser l'intégration dans les études supérieures via le parrainage par les étudiants aînés de la section et/ou les cours organisés en verticalité. DÉVELOPPER L'AIDE À LA RÉUSSITE C. Redéfinir les missions de la Cellule d'Aide à la Réussite au niveau de la catégorie et les missions dévolues à la HELHa et aux Pôles. D. Nommer un responsable au niveau de la catégorie pédagogique pour gérer l'Aide à la Réussite.	** ** *** ***	A. Directeur de catégorie B. Coordinateurs de section C. Pôle Collège de directions du pédagogique D. Directeur de catégorie	A. 2015 – 2016 B. 2015 – 2016 C. en cours D. 15.09.2014	A. Structuration et harmonisation de l'information aux futurs inscrits. B. Intégration améliorée des nouveaux étudiants par le parrainage. C. Inscription de l'aide à la réussite catégorielle dans la structure Pôle/Haute École. D. Nouvelle fonction de responsable de la Cellule d'Aide à la Réussite.	

	<p>E. Mener une réflexion en collaboration avec la Cellule d'Aide à la réussite concernant les dispositifs à mettre en place (tutorat, réorientation interne...) selon les cas rencontrés.</p> <p>F. Pérenniser le tutorat, c'est-à-dire la prise en charge ponctuelle de 2 ou 3 étudiants du B1 par un aîné de la même section concernant une aide méthodologique et disciplinaire.</p> <p>METTRE EN PLACE DES CRÉDITS DE REMÉDIATION</p> <p>G. Mener une réflexion sur la mise en place de 5 crédits ECTS de remédiation.</p> <p>H. Renforcer l'accompagnement des étudiants en difficulté au B1.</p> <p>DIAGNOSTIQUER PRÉCOCEMENT ET/OU APRÈS LA SESSION DE JANVIER ET APRÈS LES STAGES</p> <p>I. Poursuivre les entretiens diagnostiques avec les titulaires/référents d'année au cours de l'année, après la session de janvier et après les stages.</p> <p>PRENDRE EN CHARGE LES ÉTUDIANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES</p> <p>J. Désigner les personnes ressources pour informer les étudiants et les enseignants</p>	<p>***</p> <p>***</p> <p>***</p> <p>***</p> <p>***</p> <p>**</p> <p>***</p>	<p>E. Responsable de l'Aide à la Réussite Cellules d'Aide à la Réussite</p> <p>F. Responsable du tutorat</p> <p>G. et H. Pôle Collège de directions de la HELHa</p> <p>I. Titulaires/ Référents d'année</p> <p>J.1. Collège de directions du</p>	<p>E. 2014 – 2015</p> <p>F. 2014 – 2015</p> <p>G. et H. Délai dépendant de la mise en place de la politique SAR du Pôle</p> <p>I.1. 2014 – 2015</p> <p>I.2. 2015 – 2016</p> <p>J.1. 15.09.2014</p>	<p>E. Redéfinition du cahier des charges de l'aide à la réussite et partage des dispositifs.</p> <p>F. Poursuite de la prise en charge d'étudiants du B1 par des tuteurs.</p> <p>>> <i>Inscription dans la politique Pôle</i> <<</p> <p>G. Modules de remédiation pour les étudiants en difficulté.</p> <p>H. Différenciation au sein des cours, des préparations de stage et des stages.</p> <p>I.1. Définition de la notion d'étudiant en échec en janvier.</p> <p>I.2. Clarification des compétences acquises et à atteindre.</p> <p>J.1. Désignation d'une personne ressource en charge des</p>	<p>Actions dépendant de la répartition des tâches entre Pôle et Catégories</p>
--	---	---	---	--	--	--

		sur ces problématiques.	**	pédagogique		étudiants à besoins spécifiques, à l'échelle de la HELHa.	
		K. S'inscrire dans les démarches Haute École, à l'échelle de la HELHa.	***	J.2. Personne ressource en charge des étudiants à besoins spécifiques K. Responsable SAR	J.2. 2015 – 2016 K. 2014 – 2015	J.2. Information sur la procédure Haute École auprès des enseignants. K.1. Entretiens individuels avec les étudiants à besoins spécifiques, en début de formation. K.2. Évaluation diagnostique par une logopède. K.3. Orientation des actions en fonction du cadre légal.	

3.3. Charge de travail

	Recommandations /Forces	Description des actions	Degré de priorité */**/**	Responsable(s)	Degré de réalisation/ Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
1.	« Concrétiser la réflexion sur la charge de travail des étudiants par des améliorations organisationnelles mais aussi des évolutions de pratiques de formation et d'évaluation. » (RFS, chapitre 3, §5, p.11)	FAVORISER L'INTERDISCIPLINARITÉ ET LES DISPOSITIFS INTÉGRÉS A. Adapter les horaires pour faciliter les dispositifs interdisciplinaires et les évaluations intégrées. RÉGULER LA CHARGE DE TRAVAIL PAR COURS B. Tenir compte de la charge de travail des étudiants lors de la création des UE. C. Réguler la charge de travail sur base du poids ECTS des différents acquis d'apprentissage.	** * *	A. Collège de directions du pédagogique Coordinateurs de section B. Coordinateurs de section C. Coordinateurs de section	A. 2015 – 2016 B. 2016 – 2017 C. 2016 – 2017	A. Adaptation des horaires. B. et C. Prise en compte de la charge de travail des étudiants dans la réflexion autour des UE.	

		<p>PLANIFIER LES TRAVAUX</p> <p>D. Intégrer dans la réflexion sur l'évaluation des UE la problématique de la planification des travaux.</p>	*	D. Coordinations de section	D. 2016 – 2017	D. Calendrier et échéancier en cohérence avec la quadrimestrialisation et l'intégration des évaluations.	
--	--	---	---	------------------------------------	-----------------------	---	--

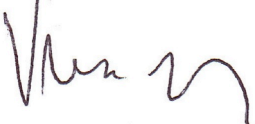
AXE 4. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Veiller au bien-être des membres du personnel

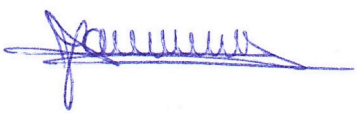
	Recommandations /Forces	Description des actions	Degré de priorité */**/**	Responsable(s)	Degré de réalisation/ Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
1.	« Veiller au maintien du bien-être des personnels : moments festifs, rassembleurs entre implantations, accompagnement des personnels en difficulté (groupes de paroles de type Balint, analyse des pratiques professionnelles, etc. » (RFS, chapitre 1, §5, p.4)	<p>VEILLER À LA QUALITÉ DES CONDITIONS DE TRAVAIL</p> <p>A. Réaliser une enquête sur les besoins matériels des personnels.</p> <p>MAINTENIR LES ACTIVITÉS EXISTANTES</p> <p>B. Pérenniser les activités existantes au sein de chaque implantation et y inviter les équipes.</p> <p>PROPOSER DES MOMENTS FESTIFS</p> <p>C. Intégrer des moments festifs aux journées pédagogiques.</p> <p>RÉGULER LA CHARGE DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS</p> <p>D. Intégrer, dans la construction des UE, l'équilibre horaire des enseignants concernés.</p> <p>E. Prendre en compte la charge de travail des enseignants liée aux visites de stage et à l'encadrement des TFE lors de la construction des UE.</p> <p>F. Maintenir le dynamisme des équipes en évitant la multiplication des tâches.</p>	<p>**</p> <p>***</p> <p>**</p> <p>**</p> <p>**</p> <p>**</p>	<p>A. Conseil de catégorie</p> <p>B. Coordinateurs de section</p> <p>C. Directeur de catégorie</p> <p>D. Collège de directions du pédagogique Coordinateurs de section</p> <p>E. Collège de directions du pédagogique Coordinateurs de section</p> <p>F. Collège de directions du pédagogique Coordinateurs</p>	<p>A. 2015 – 2016</p> <p>B. en cours</p> <p>C. 2015 – 2016</p> <p>D. 2015 – 2016</p> <p>E. 2015 – 2016</p> <p>F.1. 2015 – 2016</p>	<p>A. Travail sur les conditions matérielles à partir des résultats obtenus et interpellation des CPPT et CE.</p> <p>B. Participation croisée des équipes aux activités de chaque département.</p> <p>C. Organisation de moments festifs.</p> <p>D. Réponse apportée aux conflits horaires, aux surcharges par quadrimestre sur base d'une répartition équitable.</p> <p>E. Réflexion sur l'organisation de l'encadrement des stages et TFE.</p> <p>F.1. Mutualisation des forces et des pratiques pour éviter l'épuisement des forces.</p>	

			**	de section	F.2. 2015 - 2016	F.2. Partage des tâches à l'intérieur des départements mais aussi entre départements.	
--	--	--	----	------------	------------------	---	--


Jean-Luc VREUX
Directeur - Président




Dominique JANSSENS
Directrice de Département
(Braine-le-Comte)




Vincent CAPPELIEZ
Directeur de Départements
(Leuze-en-Hainaut et Mons)



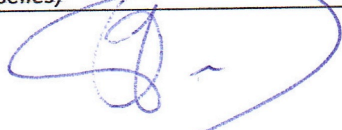
Agnès DEPRIT
Coordonnatrice de l'Évaluation Interne



Marc DEGAND
Directeur de la Catégorie Pédagogique



Pierre PIRET
Directeur de Département
(Gosselies)



Anne MAJOT
Coordonnatrice Qualité Institutionnelle

